

Orange va activer ses antennes 5G dès le 18 novembre

Par [Romain Challand](#) ([@challandromain](#)) Publié le 06/11/20 à 15h55 | Édité par Noluenn Bizien

Partager :



une interview avec BFM Business, Stéphane Richard, le patron d'Orange, a confirmé que les antennes 5G d'Orange seront activées dès le 18 novembre, date à laquelle l'Arcep autorise l'exploitation des fréquences.

© iStockphoto / xijian

L'agenda de déploiement de la 5G s'étoffe presque tous les jours. Après l'annonce faite par l'Arcep de l'[autorisation d'exploitation](#) des fréquences 5G, Stéphane Richard, le PDG d'Orange, a confirmé ce vendredi 6 novembre, chez nos confrères de [BFM Business](#), que la 5G

sera opérationnelle sur son réseau mobile dès le 18 novembre. *“C’est effectivement le 18 novembre que ces licences seront activées, et donc nous pourrons proposer une connexion 5G là où elle sera possible, théoriquement dès le 18 novembre”*, a ainsi affirmé le patron d’Orange à l’antenne.

Mais il s’agit plus d’un lancement symbolique que d’un lancement national, et pour cause ; la France ne compte aujourd’hui qu’environ 500 antennes réparties entre les quatre opérateurs. Des sites qui ont été mis en place durant l’année précédente pour tester la 5G avec l’aval des autorités. Ces débuts anticipés vont sans doute permettre aussi à Orange d’amorcer la commercialisation de [ses premières offres 5G](#). Des offres présentées le 8 octobre dernier, avec un forfait plancher de 70 Go au tarif de départ de 40 €, hors remise accordée sur la base de la fidélité ou de l’engagement. Il faudra également que les utilisateurs potentiels bénéficient d’un téléphone compatible.

Dans cet entretien télévisé, Stéphane Richard a également indiqué miser plutôt sur le premier, voire le second semestre 2021 pour un déploiement de la 5G à grande échelle. On rappelle que dans un premier temps, les opérateurs ne construiront pas de nouveaux sites 5G, mais se contenteront de mettre à jour les antennes existantes.

Enfin, Stéphane Richard a confirmé que des négociations ont lieu entre Orange et Free pour [une mutualisation](#) du réseau, stipulant toutefois vouloir *“garder un avantage sur la compétition en matière de qualité de réseau avec [leurs] clients”*.